

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011



Patrick ARBOUIN

Thierry DEVAUTOUR

Bettina MOUNIER

Experts-Comptables Diplômés, Commissaires aux Comptes

146 boulevard Ampère - B.P. 10028 - 79180 CHAURAY
Tél. 05.49.17.83.50 - Fax 05.49.17.83.55 - E-mail : chauray@soregor.fr

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Destinataire :

Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011

Date de nomination du commissaire aux comptes :

Assemblée Générale du 19 janvier 2012

Numéro de l'exercice par rapport au mandat en cours : 1/6

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **LA TERRANGA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre Association n'étant pas tenue précédemment de désigner un Commissaire aux Comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe concernant la comparabilité des comptes.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes de l'annexe figurant aux pages 12 à 13 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes. Dans le cadre de notre appréciation des principes et estimations comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chauray, le 27 juin 2012
Pour la S.A.S. SOREGOR AUDIT


Bettina MOUNIER
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	84	35	48	
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	70 109		70 109	70 109
Constructions	179 166	19 983	159 183	171 777
Installations, mobilier et matériel d'activité	2 622	569	2 053	848
Matériel de transport				
Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	27 340	5 945	21 395	3 708
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
Autres immobilisations financières	200		200	50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	279 521	26 532	252 988	246 491
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
Fournisseurs débiteurs				
Usagers et comptes rattachés	23 850		23 850	15 673
Personnel et charges sociales à récupérer				
Collectivités publiques	1 129		1 129	3 912
Débiteurs divers	250		250	57
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
Placements				
Intérêts courus non échus				
DISPONIBILITES				
Banques, établissements financiers & assimilés	25 509		25 509	76
Caisse				
Charges constatés d'avance (3)	1 247		1 247	230
	51 986		51 986	19 948
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	331 506	26 532	304 974	266 439

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réalisés :

- acceptés par les organes statutairements compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :


Bilan passif

	au 31/12/2011	au 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-23 711	
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 412	-23 711
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	-1 299	-23 711
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	278 048	268 973
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 871	4 135
Dettes fiscales et sociales	20 711	16 347
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	643	695
Produits constatés d'avance		
	306 273	290 150
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	304 974	266 439
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		263 618
Dont à moins d'un an		42 655
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 23/11/09 au 31/12/10 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	198 690	100,00	59 060	100,00	139 630	236,42
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations						
Autres produits	3		1		1	110,00
Produits d'exploitation	198 693	100,00	59 061	100,00	139 632	236,42
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	12 887	6,49	4 950	8,38	7 937	160,35
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	37 601	18,92	25 628	43,39	11 973	46,72
Impôts et taxes	4 173	2,10	693	1,17	3 480	502,06
Salaires et Traitements	65 183	32,81	25 603	43,79	39 319	152,03
Charges sociales	23 123	11,64	9 498	16,08	13 625	143,45
Amortissements et provisions	18 249	9,18	8 284	14,03	9 965	120,30
Autres charges	1 491	0,75	263	0,45	1 228	466,24
Charges d'exploitation	162 706	81,89	75 179	127,29	87 527	116,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 986	18,11	-16 118	-27,29	52 105	-323,26
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières	13 059	6,57	7 511	12,72	5 549	73,87
Résultat financier	-13 059	-6,57	-7 511	-12,72	-5 549	73,87
RESULTAT COURANT	22 927	11,54	-23 629	-40,01	46 556	-197,03
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	515	0,26	82	0,14	433	527,93
Résultat exceptionnel	-515	-0,26	-82	-0,14	-433	527,93
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	22 412	11,28	-23 711	-40,15	46 123	-194,52

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA TERRANGA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 304 974 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 22 412 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles


Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 à 5 ans

 Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**Faits caractéristiques****Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre**

Le premier exercice comptable de l'association concernait la période du 23/11/2009 au 31/12/2010.

Il était donc de 13 mois.

Cependant l'hébergement d'enfants n'a débuté qu'à la fin du mois d'août 2010, ramenant ainsi la période réelle d'activité de l'exercice précédent à 3 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		84		84
Immobilisations corporelles	254 725	24 512		279 237
Immobilisations financières	50			200
Total	254 775	24 596		279 521
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		35		35
Immobilisations corporelles	8 284	18 214		26 497
Total	8 284	18 249		26 532
ACTIF NET				252 988

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	84	24 512		24 596
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	84	24 512		24 596
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Gros oeuvre	106 355	30 ans	Linéaire
Façades Etanchéité Couverture, Menuiseries extérieures	18 806	20 ans	Linéaire
Chauffage Electricité Plomberie	26 589	de 10 ans à 20 ans	Linéaire
Agencements Divers	27 416	de 5 ans à 10 ans	Linéaire
Terrain	70 109	N/A	Non amortissable
TOTAL	249 275		

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 676 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	200		200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	23 850	23 850	
Autres	1 379	1 379	
Charges constatées d'avance	1 247	1 247	
Total	26 676	26 476	200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Débit Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau			23 711	-23 711
Résultat de l'exercice	-23 711	22 412	-23 711	22 412
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	-23 711	22 412		-1 299

Notes sur le bilan

Dettes


Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 306 273 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	278 048	14 430	54 062	209 556
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 871	6 871		
Dettes fiscales et sociales	20 711	20 711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	643	643		
Produits constatés d'avance				
Total	306 273	42 655	54 062	209 556
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	10 812			

Charges à payer


	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 871
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	229
Dettes provis. pr congés à payer	6 681
Personnel - autres charges à payer	321
Charges sociales s/congés à payer	2 270
Etat - autres charges à payer	1 596
Divers - charges à payer	504
Total	18 473

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 247		
Total	1 247		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	515	
TOTAL	515	